

Les DDEN dans l'action **S'associer rend plus fort !**

L'Union des DDEN 49 au service de l'école publique depuis 1947 agit au quotidien pour la défense de l'école publique et de la laïcité.

Elle a été, et continue à être de tous les combats : réouverture de l'école publique d'Andrezé, pour la création d'un collège et lycée publiques à Beaupréau, pour défendre l'école maternelle, contre la mise en place des EPEP, de modification du Règlement type départemental des écoles article « Laïcité et Liberté de conscience », des intervention contre le projet dit d'« école de la confiance » du Ministre de l'Éducation Nationale Jean-Michel Blanquer, contre la fermeture de classes et d'écoles, contre la territorialisation de l'école...

Nous sommes dans un département où historiquement l'école privée confessionnelle est importante. De nombreuses communes n'ont pas d'écoles publiques mais seulement une école privée privant les enfants de ces communes du service public d'éducation.

Nous sommes donc vigilants pour que, comme cela est écrit dans le Préambule de la Constitution de 1946, reprise dans celle de 1958, l'État respecte ses obligations : « *L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État* ».

Quelques municipalités s'arrogent le droit de ne pas respecter la loi. L'exemple de Chavagnes les Eaux en était un exemple criant. Dans cette petite commune du Maine-et-Loire, on alternait entre école publique et école privée depuis 25 ans. Les pouvoirs publics avaient fermé les yeux. Au public, pour les maternelles, les CM1 et CM2. Dans le privé, du CP au CE1. L'arrangement satisfaisait tout le monde. Mais des parents ont commencé à vouloir une école publique.

Il a fallu que la directrice, nouvellement nommée à l'école publique, mette les pieds dans le plat pour que les choses commencent à bouger.

Elle fut soutenue dès le début par une poignée de parents d'élèves, de plus en plus nombreux au fil des mois et par les DDEN.

Les DDEN du secteur ont agi pour mettre fin à une situation créée depuis 1984 qui avait, à l'époque, vu « l'unification » de fait de l'école publique et de l'école privée.

L'Union des DDEN 49 à l'époque a multiplié les interventions auprès des autorités (Inspecteur d'Académie, Préfet, Ministre...) pour obtenir le respect de la loi et en particulier, le respect du principe de continuité du service public. Elle a fait venir sur place le Comité National d'Action Laïque.

Malgré les pressions, malgré les menaces, à la rentrée 2010, la séparation des 2 écoles est devenue effective et l'école publique avec ses 3 classes pouvait désormais accueillir, de la maternelle au CM2, les 75 élèves inscrits. Aujourd'hui l'école publique a été rénovée. Cette école toute neuve fait suite à de nombreuses interventions des DDEN et des Parents d'élèves. Elle a été inaugurée le 13 octobre 2022.

Pour défendre et promouvoir l'école publique laïque les DDEN seront toujours présent(e)s dans l'intérêt des enfants.